Candidats autochtones canadiens (hors Québec)

La Faculté de médecine et des sciences de la santé est heureuse de recevoir les demandes d'admission de personnes de Premières Nations, Inuits et Métis. Nous vous encourageons à vous identifier dans votre demande et à nous contacter si vous avez des questions au sujet de nos programmes ou processus.

La catégorie Étudiants autochtones canadiens (hors Québec) est ouverte aux titulaires d'un baccalauréat qui sont membres des Premières Nations, Inuit ou Métis et ne sont pas résidents du Québec. Cette catégorie vise à attribuer 1 des 11 places disponibles dans le programme MDCM de 4 ans pour les résidents du Canada hors Québec à un candidat ou une candidate autochtone admissible.

Processus de sélection

Étape 1 : Présélection

- Les candidats doivent avoir une moyenne pondérée cumulative de 3,4 sur 4,0. Tous les candidats admissibles passeront à l'étape suivante. Les candidats admissibles doivent soumettre une preuve de leur statut autochtone officiel (Premières Nations, Inuit ou membre d'une nation reconnue par le Ralliement national des Métis).

Étape 2 : Évaluation holistique

Le comité consultatif autochtone pour les admissions établit ensuite le classement des candidats après une évaluation holistique des dossiers, lesquels comprennent les éléments suivants :

1. CV standardisé
2. Énoncé personnel
3. Test CASPer
4. Préalables en sciences

Les candidats qui arrivent au sommet du classement sont invités en entrevue.

Le comité consultatif autochtone pour les admissions peut inclure des représentants des catégories suivantes : membres autochtones du corps professoral, étudiants en dernière année de médecine ou médecins résidents autochtones, aînés autochtones, autres membres du corps professoral ou de la communauté mcgilloise ayant de l'expérience en formation des professionnels de la santé autochtones, en enseignement ou dans d'autres domaines connexes.

Étape 3 : Entrevues

1. Mini-entrevues multiples (MEM)
2. Entrevue individuelle avec le comité consultatif autochtone pour les admissions

Étape 4 : Offres d'admission

Pour les candidats recommandés par le comité consultatif autochtone, les offres d'admission seront faites selon le rendement aux MEM. Les candidats dans cette catégorie sont également considérés dans la catégorie générale Résidents du Canada hors Québec. Les étudiants autochtones admis dans la cohorte générale ont également accès aux services de soutien décrits ci-dessous.

Comment postuler
Suivez le même processus de demande d'admission que pour la catégorie Résidents du Canada hors Québec, en indiquant sur le site de demande en ligne que vous choisissez la catégorie Étudiants autochtones canadiens (hors Québec). Les candidats autochtones sont aussi encouragés à s'auto-identifier dans le système de demande d'admission en ligne. Les candidats autochtones qui préfèrent ne pas faire de demande d'admission dans la catégorie Étudiants autochtones canadiens (hors Québec) seront évalués dans la catégorie générale des résidents canadiens hors Québec. Tous les candidats dans la cohorte autochtone sont évalués simultanément dans la cohorte générale aussi.

Documents à soumettre
1. L'énoncé personnel doit être complété sur le Portail des Candidats. Voici le modèle ci-dessous à titre de référence :

- indigenous_pathway_personal_statement_en.docx
- autochtone_cdn_enonce_personnel_fr.docx

2. Identification de votre statut autochtone. Téléchargez ce document à l'item "Preuve de citoyenneté ou résidence". Consultez la section ici pour vérifier si vous avez d'autres preuves à soumettre pour valider votre statut canadien. Cet élément accepte plusieurs soumissions. Veuillez soumettre un document valide parmi les choix suivants :

- Certificat fédéral du statut indien (carte)
- Confirmation de reconnaissance d'une des organisations inuites de revendications territoriales (carte ou lettre officielle)
- Carte de membre reconnue par le Conseil Métis National

Compétence en français

La compétence en français est une exigence préalable à l'admission pour les étudiants qui commenceront le programme MDCM. Le niveau minimum exigé en français est de niveau **B2 (intermédiaire)** pour le Campus Montréal et de niveau **C1 (avancé)** pour le Campus Outaouais, où la langue d'enseignement est le français.

Exemptions:

- Les candidats qui ont fait leurs études secondaires **ET** collégiales (cégep) au **Québec** (en anglais ou en français) ne seront pas tenus de soumettre des tests ou certificats pour une preuve de compétence en français.
- Les candidats qui auront complété **au moins 1 an** dans une école secondaire ou postsecondaire dans un établissement d'enseignement de langue **française**.
- Les candidats qui auront fait le test **CASPer en français** (dont le résultat est utilisé pour l'admission en médecine).

Catégories d'admission pour les groupes sous-représentés en médecine
Les personnes qui postulent dans la catégorie Candidats autochtones sont invitées à contacter le Bureau des admissions aux études médicales de premier cycle à admissions.med@mcgill.ca *pour connaître les mesures d'adaptation ou le soutien offerts pour répondre aux exigences liées aux compétences linguistiques.*

Soutien

Le Programme autochtone des professions de la santé de la Faculté de médecine et des sciences de la santé organise des visites et activités dans les communautés pour les jeunes, et offre un soutien aux futurs et actuels candidats autochtones dans leurs démarches pour commencer une carrière dans toutes les professions de la santé à McGill.

- **Contactez le Programme autochtone des professions de la santé pour connaitre ses évènements et services**
- **Découvrez la Maison des peuples autochtones de McGill – un chez soi sur le campus**
- **Participez à une session d'information avec l'équipe de recrutement des Admissions en médecine**

La Faculté offre une série de cours (obligatoires et à option) sur les connaissances cliniques et théoriques en santé autochtone à tous les étudiants en médecine. Les stages cliniques dans les communautés autochtones sont aussi disponibles, selon vos intérêts.